



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-5763>

Département(s) de publication : **78**

Annonce n° **25-5763**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** COMMUNE DE CHATEAUFORT

**Correspondant :** BERQUET Patrice, Maire

**Adresse :** 19 Place Saint Christophe, 78117 CHATEAUFORT

**Coordonnées :**

**Téléphone :** 0139567676

**Courriel :** [secr.general@mairie-chateaufort78.fr](mailto:secr.general@mairie-chateaufort78.fr)

**Adresse internet :** <http://www.marches-publics.info/>

**Adresse internet du profil d'acheteur :** <http://www.marches-publics.info/>

### Section 2 - Description du marché

**Objet du marché :** MARCHE PUBLIC DE MAITRISE D'OEUVRE POUR LA RESTAURATION DU DONJON SUR LA COMMUNE DE CHATAUFORT (78)

**Lieu d'exécution :** 17 rue de la Tour, 78117 CHATEAUFORT

### Section 3 - Caractéristiques du marché

**Caractéristiques principales :** La présente consultation a pour objet un la réalisation d'une mission de maîtrise d'oeuvre en bâtiment pour des travaux de restauration du donjon pour la commune de Châteaufort (78). Le présent marché est passé selon la procédure adaptée en application aux articles L2123-1 et R2123-1 du Code de la commande publique. Il s'agit d'un marché de maîtrise d'oeuvre au sens de l'article R2172-1 du Code de la commande publique. Il s'agit d'une mission de base conformément aux articles L2431-3 et R2431-4 du Code de la commande publique (APS, APD, PRO, AMT, VISA, DET, AOR) et d'une mission complémentaire de maîtrise d'oeuvre OPC. Enveloppe prévisionnelle affectée aux travaux : 85 000 euros HT. La mission de maîtrise d'oeuvre débutera à la notification du marché et s'achèvera à la fin de la garantie de parfait achèvement (GPA) des travaux concernés. Les missions seront rémunérées selon un forfait provisoire

**Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) :** Les Délais prévisionnels sont les suivants : Démarrage prévisionnel des travaux : juin 2025 Démarrage prévisionnel de la mission : dès notification du marché, soit mars 2025 Durée prévisionnelle d'engagement du maître d'oeuvre (hors garantie de parfait achèvement) : 14 mois Durée prévisionnelle des travaux : 10 mois La présente consultation n'est pas allotie car son objet ne permet pas l'identification de prestations distinctes au

sens de l'article L2113-10, au vu des éléments de mission proposés comme nécessitant un traitement économique et technique homogène. La présente consultation n'est pas décomposée en tranches au sens de l'article R2113-4 du Code de la commande publique. En application de l'article R2151-8-2° du Code de la commande publique, l'acheteur refuse la présentation d'offres comportant une variante. Le présent marché ne comporte pas de variantes obligatoires. Le marché comporte une prestation supplémentaire éventuelle : mission OPC

**Refus des variantes.**

## **Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution**

14 mois à compter de la notification du marché.

## **Section 5 - Conditions relative au marché**

**Unité monétaire utilisée, l'euro.**

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français**

## **Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat**

**Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire

**Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années
- Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

**Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :**

## **Section 7 - Critères d'attribution**

**Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :**

- Prix : 30%
- Compréhension du programme et Méthodologie : 25%
- Délai d'exécution : 25%
- Compétences et expériences mobilisées : 20%

## **Section 8 - Mode de passation du marché**

**Type de procédure : procédure adaptée**

## Section 10 - Conditions de délai

**Date limite de réception des offres :** 13/02/2025 à 12:00

**Délai minimum de validité des offres :** 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

## Section 11 - Autres renseignements

**Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :** 2025-donjon

**Renseignements complémentaires :** Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Cette consultation bénéficie du Service DUME. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.marches-publics.info/> Code NUTS : FR103 Marché périodique : NON Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation : OUI Marchés réservés : NON La prestation est réservée à une profession particulière : Oui Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Versailles, 56 avenue de Saint Cloud 78011 Versailles Tél : 0139205400 Fax : 0139205487 Mel : greffe.ta-versailles@juradm.fr Organe chargé des procédures de médiation : Comité consultatif inter-départemental de règlement amiable des différends ou litiges, Préfecture de la Région Ile-de-France, 5, Rue Leblanc 75911 PARIS Cedex Tél : 0182524267 Fax : 0182524295 Mel : ccira@paris-idf.gouv.fr Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. La visite du site est obligatoire pour toutes les entreprises souhaitant répondre à la consultation, dans les conditions indiquées dans le règlement de consultation. L'acheteur prévoit de négocier, mais se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation en application de l'article R 2123-5 du code la commande publique. Si l'acheteur met en oeuvre les négociations, il envisage de les mener avec les 3 candidats ayant remis les meilleures offres. Les candidats pourront adresser leurs questions au plus tard 7 jours calendaires avant la date limite de remise des offres. Le pouvoir adjudicateur pourra apporter des modifications au DCE au plus tard 5 jours avant la date limite de remise des offres

## Section 14 - Informations complémentaires

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 16/01/2025